

| LOOS-HAUBOURDIN                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AUJOURD'HUI                                                                                                                                                                                                          | BONJOUR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | ET DEMAIN                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Conseils municipaux à répétition.-</b> Les conseils municipaux se dépêchent de se réunir avant la fin de l'année. Aujourd'hui, c'est au tour des villages d'Illies (20 h) et Fromelles (20 h 15), de se réunir. ■ | Si les énergies renouvelables sont aussi tendance, c'est en partie à cause du Gouvernement et de son fameux crédit d'impôt. En signant les accords de Kyoto, la France s'est effectivement engagée à lutter contre l'effet de serre. Et a décidé d'encourager l'acquisition de systèmes de chauffage et de production d'eau, diminuant ainsi la consommation d'énergie et les rejets dans l'atmosphère. Alors, si une chaudière à combustion pulsatoire vous intéresse, sachez que vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt de 25 % du montant TTC de l'acquisition du matériel si votre résidence a été construite il y a plus de deux ans. Et de 40 % si votre demeure a été bâtie avant 1977. On en oublierait presque la motivation écologique... ■ <b>M.-C. N.</b> | <b>Conseils municipaux bis repetita.-</b> Ce mercredi, ce sera au tour des conseils municipaux des communes de La Bassée (19 h 30), Capinghem (19 h), Lompret (20 h) et Hallennes-lez-Haubourdin (19 h) de se réunir. ■ |

VIE DES ENTREPRISES

# Northerm, le regard tourné vers les énergies renouvelables

**Deux ans après la création de son entreprise de chauffage à La Bassée, Alain Sinaeve se tourne de plus en plus vers un marché porteur : les énergies renouvelables, qui font rimer économie et écologie. Entretien.**

PAR M.-C. NICODÈME  
lambersart@lavoixdunord.fr

- Qu'est-ce qui vous a poussé à créer votre entreprise ?  
« J'étais chauffagiste de métier depuis 18 ans. J'avais envie de m'installer, comme l'avait fait mon père. Un jour, on se sent prêt à relever ce défi. À affronter les nombreuses difficultés qui jalonnent le chemin de l'entrepreneur. J'ai dé-

« Au premier semestre 2006, on a réalisé plus de chiffre d'affaires que l'an dernier. »

missionné de mon travail et me suis installé à La Bassée avec mon frère. Dans un secteur en plein développement. »  
- Quelle est votre activité ?  
« Le chauffage représente 70 % de notre activité mais nous sommes également spécialisés dans les sanitaires, la plomberie, et la salle de bains... Nous assurons également les dépannages, le service après-vente. Et on se tourne de plus en plus vers les énergies renouvelables. »

- Quel est votre projet de développement ?  
« Les énergies renouvelables sont un marché porteur. On annonce une hausse de la demande, en France, de 57 %. Chez nous, on a multiplié par 2 les demandes. Et depuis 4-5 mois, on propose aux clients qui y sont sensibles de coupler les panneaux solaires avec une chaudière à combustion pulsatoire (voir ci-contre). Ce qui leur permettra de faire des économies

écologiques. L'installation, la pose de panneaux solaires et de la chaudière coûtent 13 000 € TTC. C'est plus cher qu'un système traditionnel mais les particuliers bénéficient d'un crédit d'impôt et réalisent à l'année une économie de 50 % sur la facture d'énergie. »  
- En quoi vous vous différenciez des autres chauffagistes ?  
« En proposant une chaudière totalement différente, à combustion pulsatoire qui est simple à poser et

n'est pas encombrante. Et puis, on a également pignon sur rue. »  
- Quelle est votre clientèle ?  
« On s'adresse aux particuliers, particulièrement dans les Weppes. Beaucoup de nouveaux propriétaires viennent nous voir, soucieux de faire des économies. L'entreprise se porte bien. Au premier semestre 2006, on a réalisé plus de chiffre d'affaires que l'an dernier. Au départ, nous étions deux. Aujourd'hui, nous sommes seize. »

- Quel regard portez-vous sur tout ce chemin parcouru ?  
« Tout a évolué au sein de l'entreprise, aussi bien la structure que les investissements. Et on est prêts à se développer davantage. On va, par exemple, se tourner vers une autre énergie renouvelable, la pompe à chaleur. Pour l'instant, il n'y a pas encore trop de demandes mais cela ne saurait tarder. » ■  
► **Northerm, 55 rue d'Estaires, 59 480 La Bassée, ☎ 03 20 53 79 62.**



A la tête de Northerm, Alain Sinaeve mise sur la chaudière à combustion pulsatoire.

## L'entreprise Auer, primée...

**Le gérant de l'entreprise Northerm s'est laissé séduire par le fabricant picard Auer, lauréat en novembre de la presse économique picarde pour l'année 2006.**

« La chaudière à combustion pulsatoire qu'on propose à Northerm a été développée avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie », confie Dominique Dufour, chef des ventes région Nord à Auer.

### À la pointe de la technologie

Dans un DVD, Michel Chevalet explique son fonctionnement aux vertus écologique et économique. « Par rapport à une chaudière traditionnelle, on réalise avec la combustion pulsatoire jusqu'à 40 % d'économie. Son rendement peut atteindre 109 % car



M. Dufour : « La chaudière a été développée avec l'ADEME ».

on va chercher dans les fumées les calories qui sont rejetées dans l'air. Et on les ramène dans le système de chauffage. C'est écologique car les fumées rejetées sont froides, contiennent moins de NOx et CO2. »

En 2007, la société Auer sera, une nouvelle fois, à la pointe de l'innovation en commercialisant la chaudière combinant le solaire et le pulsatoire. Encore un nouveau prix ? ■ **M.-C. N.**





449, avenue  
de Dunkerque  
LOMME

Boulevard  
de l'Ouest  
VILLENEUVE-D'ASCQ